



Piétons 67 Infos

Le journal de la marche à pied

Bulletin de liaison de l'association Piétons 67, inscrite le 15 juin 1999 au registre des Associations du Bas-Rhin

Colloque sur l'insécurité routière

PARIS Assemblée Nationale 5 juin 2003

Votre Président a eu l'occasion d'assister à ce colloque et se fait un plaisir de vous en adresser un compte rendu.

Jean-Claude DUBERNARD, député du Rhône, ouvre le colloque en remerciant Mme Bernadette CHIRAC de l'honorer de sa présence.

Jean-Louis DEBRE et Jean-François MATTEI et de nombreux députés participent à cette journée sur ce sujet de grande importance.

Le nombre de tués sur les routes de France a diminué de 7% l'an dernier, mais ce n'est pas suffisant. Nous sommes dans un système où la vitesse est l'ennemi n°1, et il faut donc faire le procès des voitures folles. En plus de cela, la consommation d'alcool et la conduite agressive sont des comportements français bien encrés dans les esprits. N'oublions pas non plus les drogues, certains médicaments et le téléphone portable, qui sont aussi des facteurs d'accidents. Il faut également souligner que dans 30 à 40% des accidents la ceinture de sécurité n'est pas bouclée.

Le texte sur la lutte contre la violence routière a été adoptée par l'Assemblée Nationale le 5 juin 2003 (quelques heures avant le début du colloque).

Le comportement des Français a changé, peut-être la peur du gendarme, espérons-le, mais quand-même ces derniers doivent accepter la loi, et surtout la justice doit l'appliquer. Pour une lutte plus efficace il faut des contrôles plus fréquents, à laquelle les Polices municipales peuvent d'ailleurs également intervenir et régler certaines infractions.

Si l'on fait le constat, les piétons sont les oubliés, ainsi que les personnes les plus vulnérables, qui payent le plus lourd tribut à la route. Je pose d'ailleurs la question : « que faire pour renforcer la sécurité des piétons ? ». Je doute que nous puissions un jour obliger nos concitoyens à porter un casque dès lors qu'ils quittent leur domicile ...

Les lois sont votées, elles réveillent la pédagogie de la sanction, et il faut que la politique soit uniforme. Le constructeur d'automobiles Renault fait de la sécurité pour tous, mais n'oublions pas de dire que le conducteur ne domine pas sa voiture, c'est elle qui le domine !

Un petit regret du Président de l'association « Piétons 67 » : personne n'a parlé des nombreux accidents où le conducteur fautif n'a ni permis de conduire ni assurance.

En conclusion, cette journée fut très instructive et très enrichissante.

Espérons que la loi sera la même pour tout le monde.

Michel DERCHÉ

Le Mot du Président

C'est l'été, vive les vacances ... et la marche, qui est bonne pour la santé.

Alors, amis piétons, profitez-en.

Autre sujet maintenant. Vitry-sur-Seine, Talange, Lunéville, Strasbourg ...

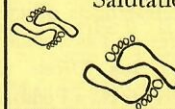
4 accidents très graves. La justice a fait son travail et a rendu des jugements sévères, ce qui nous satisfait.

Espérons que ces verdicts feront réfléchir les chauffards et permettront de réduire un peu plus la violence routière.

Au mois de septembre les contacts vont reprendre avec quelques écoles pour remettre le Pédibus en fonctionnement après un an de sommeil : c'est la bonne nouvelle. (Voir article page 4)

À bientôt, avec les salutations de votre Président.

Salutations piétonnes.



Michel DERCHÉ

SOMMAIRE

<i>Le Mot du Président</i>	1
<i>Colloque insécurité routière ...</i>	1
<i>P.V. A.G. avril 2003</i>	2-3
<i>Un cheminement vert ...</i>	3
<i>Les Droits du Piéton ...</i>	4
<i>Promenade pédestre ...</i>	5
<i>Nouvelles du Pédibus</i>	6
<i>Nos activités depuis début 2003</i>	6

Septembre 2003

n° 8

**Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
de l'association « Piétons 67 » tenue
le mercredi 2 avril 2003 à 20 h 30
à la Maison de la Famille, 7 rue Sédillot, 67000
Strasbourg, sous la Présidence de Michel DERCHÉ**

Étaient présents :

Michel DERCHÉ
Raoul ESQUESNE
François GIORDANI
Claude HERPIN
Georges HILDWEIN
Hélène HUCK
Gilles HUGUET
Gilbert KAISSER
du Club Vosgien
Florence LECOMTE
Christiane MARAUD
Christian SAGER
ainsi que
Christian BAILLY
Conseiller municipal
représentant le Maire
de Strasbourg

Étaient absents et excusés :

Jean-Michel ABT
Madeleine CLAUDE
Jacqueline FLECK
Marie-Rose FREYD
André GUILLAUME
Christiane HEITZ
Jenny JUTEAU
Marianne KLEIN
Xavier LE MINOR
Patrice PAUL
Francis RAUL
Roselyne RAUL

**1) Lecture et approbation du rapport moral du Président
du Conseil d'Administration.**

Michel Derché, Président, salue l'assistance et déclare l'assemblée ouverte. Il constate que, sur 52 membres, 23 sont présents ou représentés. Il rend hommage à notre adhérent J. Barkas récemment décédé. Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 mai 2002 ayant été intégralement publié dans « Piétons 67 Infos » n°7 de décembre 2002/janvier 2003, il remercie l'assemblée générale de le dispenser d'en faire lecture.

Le Président donne lecture de son rapport moral. L'association est de mieux en mieux connue, tant du public que des autorités grâce notamment aux nombreuses interventions dans les médias et à l'occasion de manifestations officielles. Piétons 67 intensifie son action tant auprès de l'association nationale que des associations qui adhèrent aux Droits du Piéton. Elle poursuit ses interventions en faveur du « Pédibus ».

Le rapport est adopté à l'unanimité.

**2) Lecture et approbation du rapport d'activité du
Secrétaire**

Ce rapport figure également dans « Piétons 67 Infos » n°6 & n°7. Malheureusement 12 décès accidentels de piétons ont été constatés dans notre département en 2002, dont celui d'un bébé, rue de Koenigshoffen, a particulièrement ému l'opinion. Malgré les premières réticences des autorités, des installations provisoires de rétrécissement de la chaussée ont été prises pour ralentir la vitesse des voitures qui se dirigent vers l'autoroute, en attente d'un aménagement définitif.

Notre affiche « Je ne veux pas être victime de la violence routière » a connu une large diffusion chez les médecins pédiatres, dans les écoles et dans les mairies de quartier.

Dans la rue des Comtes, des feux de circulation ont été installés avec un panneau d'annonce lumineux.

Le rapport de Gilles Hugué est approuvé à l'unanimité.

**3) Rapport financier sur les comptes du 4^{ème} exercice de
l'Association**

Cet exercice s'applique à une année calendaire complète (2002) et à une comptabilité en Euros.

Comme précédemment, le poste de trésorier n'a pas été pourvu de sorte que la tenue de la comptabilité reste partagée entre les trois membres du bureau.

L'association a bénéficié d'une subvention de 3049 euros de la C.U.S. Les autres recettes (cotisations, dons et remboursements de frais) s'élèvent à 310,86 euros, donnant un total de recettes de 3359,86 euros.

Les dépenses totalisent 1733,49 euros dont 1345,20 euros pour l'impression et l'expédition des affiches, 45,45 euros pour l'achat d'une corde pour le « Pédibus » et 45,35 euros pour la prime de l'assurance responsabilité civile conclue avec la MACIF.

4) Rapport des réviseurs aux comptes

Claude Herpin et Georges Hildwein donnent lecture de leur rapport de réviseurs aux comptes. Ils confirment leur accord pour assurer la révision des comptes de l'exercice 2003.

L'assemblée marque son accord sur ce rapport et remercie les réviseurs pour leur travail.

5) Affectation du résultat

L'assemblée marque son accord pour affecter l'excédent de recettes de l'exercice, soit 1626,37 euros, au compte 101000 « fonds associatif » dont le solde atteindra ainsi 1872,35 euros.

Le montant à verser aux Droits du piéton à Paris, au titre de sa part des cotisations perçues atteint 87,15 euros pour l'année 2002. L'assemblée approuve ce versement.

6) Vote du budget pour l'exercice 2003

Le budget de l'exercice 2003 s'élève en recettes à 4400 euros dont 4000 euros de subventions et 400 euros de cotisations.

En dépenses, il est prévu 560 euros pour les frais courants et 3900 euros pour des actions spécifiques, le déficit de 60 euros étant couvert par un prélèvement sur le compte de fonds associatif.

Les actions spécifiques prévues sont :

- 1.500 euros pour une relance de l'action « Pédibus » grâce à un appel à des stagiaires étudiants et la distribution de brassards fluorescents,
- 500 euros pour l'impression d'une plaquette de présentation de « Piétons 67 »,
- 1.900 euros pour l'impression sous une forme plus attrayante du bulletin « Piétons 67 Infos » avec illustration et couleurs.

L'assemblée approuve à l'unanimité ce budget et accorde le quitus de leur gestion aux gestionnaires de la trésorerie.

7) Fixation des cotisations, dont la part nationale

La cotisation individuelle pour 2003 a été fixée à 12 euros (dont 3,50 euros de part nationale), celle pour les associations au double de ces montants soit 24 euros (dont 7 de part nationale).

L'assemblée décide de maintenir les cotisations sans modifications en 2004.

.../...

8) Renouvellement pour 1/3 des membres du Conseil d'Administration dont le mandat est venu à échéance.

Les mandats de Michel Derché, Hélène Huck et Christian Sager sont venus à échéance.

L'assemblée générale renouvelle leur mandat pour une durée statutaire de 3 ans, soit jusqu'en 2006 lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2005.

Florence Lecomte ayant présenté sa candidature au poste vacant dans le Conseil d'Administration, l'assemblée à l'unanimité l'élit comme membre du Conseil d'Administration. Son mandat viendra à échéance en 2005 lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2004.

À la suite de ces élections, le Conseil d'Administration est composé comme suit :

Échéance 2004 : Guy Derache
Raoul Esquesne
Gilles Huguet

Échéance 2005 : François Giordani
André Guillaume
Florence Lecomte

Échéance 2006 : Michel Derché
Hélène Huck
Christian Sager

9) Divers

En 2003 « Piétons 67 » demande deux nouvelles subventions, soit 2000 euros du Conseil Général et 1000 euros à l'Etat ainsi que la reconduction de la subvention de 3049 euros de la C.U.S.

Christian Sager stigmatise le comportement irresponsable de certains automobilistes.

Le problème des rollers et des trottinettes sur les trottoirs est évoqué. Les adeptes de ces sports roulent à des allures très éloignées de celle des piétons auxquels la loi les assimile.

Les travaux de restauration de l'immeuble de la rue des Bouchers doivent commencer prochainement (achèvement en 2004). Piétons 67 doit-il s'y installer ? Cela dépend des conditions demandées et des possibilités d'accès aux étages supérieurs, où se situeront probablement les locaux qui nous seront proposés.

François Giordani pense que la Police ne verbalise pas comme il convient certains comportements délictueux (stationnement sur les trottoirs et les pistes cyclables).

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h45.

Raoul ESQUESNE

**Un cheminement vert
vers le Jardin des deux rives**

L'association « Garten - Jardin » a pour but d'assurer la promotion de la manifestation transfrontalière de l'année 2004 que sera la « Landesgarten-schau » ou « Festival de l'art du paysage » qui occupera le « jardin des deux rives » constitué de l'ancien « parc du Rhin » côté strasbourgeois et de la « Rheinpromenade » côté kehllois. Votre serviteur en est un membre actif.

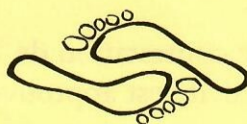
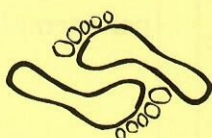
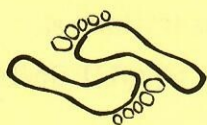
En liaison avec l'association « Piétons 67 » pour les piétons et le Comité d'Action Deux Roues (C.A.D.R.) pour les cyclistes, cette association avait demandé l'an dernier à la Municipalité de Strasbourg que soit étudié (puis réalisé) un cheminement pour piétons et cyclistes dit « cheminement vert » entre Neudorf et l'accès au Jardin des deux rives (en direction de la future passerelle sur le Rhin vers Kehl), distinct (et plus court) de l'itinéraire longeant la route du Rhin (ou RN 4) où les déplacements à pied et en vélo sont très inconfortables voire dangereux en raison du trafic, en particulier de poids lourds, très élevé, mais qui sera également aménagé.

Ce cheminement vert a été étudié en détail par un groupe de travail comprenant des membres des 3 associations précitées. Son tracé est le suivant : il longe la rue du Rhin Napoléon à partir de la route du Rhin en passant sous le pont S.N.C.F., puis emprunte l'ancien tracé de la même rue le long du terrain militaire (qui est la digue des hautes eaux) avant de la quitter à proximité de la station d'épuration en traversant une friche pour rejoindre la rue des cavaliers (voie d'accès à l'auberge de jeunesse) face à l'entrée principale du jardin des deux rives, dans l'axe de la (future) passerelle sur le Rhin.

La Municipalité s'est d'abord montrée très réticente à ce projet, donnant divers arguments que nous avons réfutés : sa réalisation serait très chère (finalement ils admettent qu'elle ne le sera pas !) ; le cheminement devrait traverser le terrain militaire dont l'acquisition serait longue et difficile (nous avons démontré, plan du cadastre à l'appui, qu'on pouvait contourner ce terrain militaire en empruntant un terrain ... appartenant à la ville !) ; la friche serait en partie polluée (mais une piste cavalière y a été réalisée entre temps, démontrant qu'une piste pour piétons et cyclistes pouvait l'être aussi !)

La Municipalité a fini par admettre, sur notre insistance, que ce cheminement était réalisable. Elle nous l'a fait savoir par un courrier officiel en date du 19 mai 2003 : une victoire pour nos 3 associations. Nous avons pu aller (en vélo) sur le terrain le 12 juin avec l'adjointe de quartier Mme Geneviève Werlé et les techniciens (après un premier rendez-vous loupé !) pour reconnaître les lieux et savoir tous les détails de cette opération qui sera réalisée durant le 2^{ème} semestre de cette année, avant l'ouverture de la « Landesgartenschau » le 23 Avril 2004.

Gilles HUGUET



Les Droits du Piétons se réunissent à Strasbourg

En 2003, l'Association nationale « Pour une cité humaine - les Droits du Piéton » a décidé de tenir son Assemblée générale en 3 villes différentes, à savoir à LYON (le 14 juin), à PARIS (le 21 juin) et à STRASBOURG (le 28 juin), afin de permettre à un maximum de militants de participer aux débats.

La réunion de Strasbourg s'est tenue à la Maison de la Famille sous la présidence de M. Vincent Acker, Président de l'Association nationale, en présence de M. François Bastien, Président de l'Association de Nancy, accompagné de ses deux Vice-Présidents, de M. Michel Derché, Président de « Piétons 67 », accompagné de MM. Raoul Esquesne et Gilles Huguet, de M. Jean-François Hogu, venu du Mans, et de Mme Colette Olivero, venue de Lyon (mais membre de « Piétons 67 », son fils résidant à Strasbourg).

Dans son compte-rendu d'activités, le Président Vincent Acker énumère les diverses démarches entreprises auprès des autorités nationales pour mieux faire prendre en compte par le gouvernement les problèmes des piétons, qui payent un lourd tribut à la violence routière.

Il se réjouit de constater que la lutte contre ce fléau est devenue une priorité nationale, mais l'audience des « Droits du Piéton » reste faible auprès des autorités à côté de celles des associations d'automobilistes et de deux-roues. Ceci malgré les contacts pris sous l'ancien gouvernement avec M. Gayssot, Ministre des Transports, et Mme Massin, déléguée à la sécurité routière. Les contacts sont meilleurs avec l'actuel Ministre, M. de Robien, et permettent d'envisager en 2004 une campagne de sensibilisation appuyée sur une action d'affichage.

Malgré une vigoureuse contestation de Mme Olivero le rapport d'activité est approuvé.

En 2002 les recettes de l'Association se sont élevées à 6.453,59 euros, provenant par moitié des adhérents directs et par moitié des associations locales. Les dépenses ont été de 4.000 euros. La situation est donc très saine. L'assemblée approuve ces comptes.

Une liste unique de 27 noms est présentée pour l'élection du Conseil d'administration.

Cette liste est approuvée à l'unanimité. Les 27 administrateurs se réuniront au mois de septembre à Paris et éliront pour deux ans le bureau de l'Association.

Les « Droits du Piéton » devant être une force de proposition, le Président V. Acker soumet à l'assemblée trois sujets de réflexion :

- limiter à 30 km/h la vitesse des véhicules dans les rues où il n'y aurait pas la possibilité d'aménager un espace de circulation des piétons d'une largeur minimale de 1,40 mètre.
- mettre à la charge des autorités nationale ou départementales, non seulement l'entretien et l'amélioration des routes nationales et départementales, mais aussi ceux des trottoirs qui les bordent.
- définir l'attitude à adopter par les piétons devant les expériences du genre de celle de Londres, qui soumet à péage l'entrée des véhicules dans la ville.

L'assemblée approuve ces axes de réflexion.

Raoul Esquesne regrette que ceux-ci confortent la propension trop française à légiférer

au plan national sur des sujets qui relèvent du principe de subsidiarité, c'est-à-dire à produire des textes officiels inapplicables et inappliqués au plan local. Il faut encourager l'initiative locale et insister sur une mise en œuvre plus judicieuse des textes existants : par exemple, « rendez-nous nos trottoirs ».

Raoul ESQUESNE

Promenade pédestre : le Griffon et la grotte Saint-Vite

Facilement accessible depuis Strasbourg par la route ou par le train, Saverne est le point de départ d'innombrables promenades. Les environs de la ville ne manquent pas en effet de points d'intérêt qui peuvent constituer des buts pour les adeptes de la marche.

La promenade que nous proposons ci-après est facile, et peut être aisément faite en famille en une après-midi. Notre point de départ est l'étang du Ramsthal. On le rejoint depuis la gare en se rendant à l'écluse du canal de la Marne au Rhin qui est au centre de la ville. On suit ensuite le canal par l'ancien chemin de halage, que l'on quitte au bout d'un quart d'heure par un escalier de pierre pour aller vers l'étang.

En voiture, après avoir traversé la ville, on prend à gauche la RD 132 en direction de Lutzelbourg. En quelques minutes, on trouve à droite la petite route qui conduit à l'étang en franchissant la voie ferrée Strasbourg-Paris et la Zorn. Au niveau de l'étang un parking permet facilement de garer sa voiture.

Le sentier « chevalet jaune » s'amorce à l'extrémité du parking. Grâce à un petit pont en bois, il franchit le ruisseau du Ramsthal, puis monte en zig-zag au Griffon en une vingtaine de minutes. Nous sommes alors à 360 mètres d'altitude. Les deux castels qui forment la ruine du Griffon ou Greifenstein ont été construits au 12^{ème} siècle, probablement par la famille des Ochsenstein dont le château se trouvait non loin de là de l'autre côté de la vallée de la Zorn. Ils ont été détruits au 17^{ème} siècle. Très belle vue.

Notre chemin, presque à niveau, se poursuit sous le signe du rectangle bleu.

Au bout d'une vingtaine de minutes on arrive à un vaste pré qui se termine par une belle terrasse avec des bancs. De là on jouit d'une très vaste vue sur la vallée de la Zorn, où rivière, canal, voie ferrée et route se côtoient. De l'autre côté de la vallée, on voit les ruines du Haut-Barr et du Grand Geroldseck, et on devine la tour du Brotsch.

Au pied de la terrasse, une association locale entretient avec amour un jardin alpestre au milieu duquel un petit escalier descend à la grotte Saint-Vite.

Cette grotte qui domine un précipice est aménagée en chapelle. C'est un très ancien pèlerinage où l'on invoquait Saint-Vite contre une agitation nerveuse, la « danse de Saint-Gui ».

Nous revenons vers le pré et poursuivons notre route sur un large chemin qui monte progressivement vers la maison forestière du Schweizerhof. C'est à 438 mètres d'altitude le point culminant de notre marche. Derrière la maison forestière, un sentier balisé par un triangle jaune nous ramène au Ramsthal à hauteur de la fontaine Mélanie. Cette source, dont le nom maintient le souvenir de l'épouse du juge Stieve de Saverne, fondateur du Club Vosgien, se trouve dans un site reposant et romantique, réaménagé récemment. Il nous reste encore à redescendre la vallée du Ramsthal par un large et agréable chemin signalé d'un triangle rouge, pour retrouver notre point de départ.

Circuit de 8 km. à partir de l'étang,

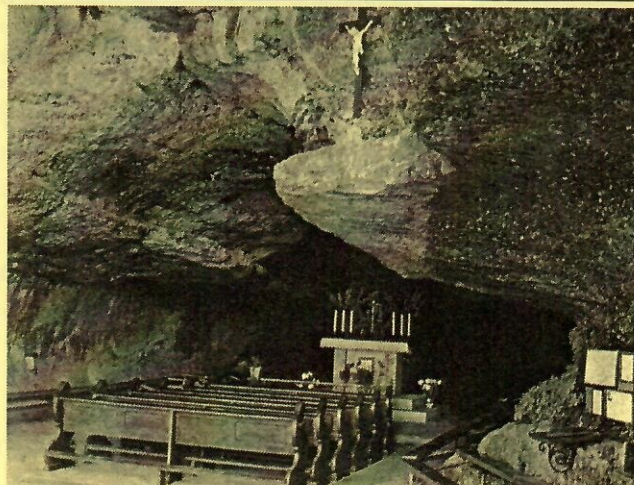
10 km. à partir de Saverne.

Dénivelée totale 250 m

Carte IGN Top 25 n°3715

OT Saverne-Sarrebourg

Raoul ESQUESNE



Nos activités depuis début 2003

8 janvier : réunion mensuelle
8 janvier : lettre au Maire d'Illkirch-Graffenstaden donnant notre avis sur le « Plan vélo et piétons » de cette ville
5 février : réunion mensuelle
18 février : lettre à M. Henri Bretz, adjoint au Maire de Strasbourg pour les quartiers de Koenigshoffen et de la Montagne verte, lui demandant un rendez-vous
26 février : réception d'une lettre du Conseil Général du Bas Rhin nous annonçant, suite à notre demande, l'octroi d'une subvention de 1.000 euros pour 2003
5 mars : réunion mensuelle
7 mars : envoi d'une demande de subvention de 1.000 euros au Préfet au titre du Plan départemental d'actions de sécurité routière 2003
11 mars : lettre à Mme G. Werlé, adjointe au Maire de Strasbourg pour les quartiers de Neudorf et du Port du Rhin, au sujet de certains trottoirs « inexistant » sur la route du Rhin
27 mars : avis de notre association sur le projet d'aménagement du boulevard d'Anvers donné à l'occasion de sa présentation
2 avril : Assemblée générale (compte rendu pages 2 et 3)
16 avril : présence de M. Derché, R. Esquesne et G. Huguet à un « atelier de concertation » relatif au projet de « tram-train »
17 avril : participation de G. Huguet, A. Guillaume et Mlle H. Huck à une distribution de tracts dans le cadre de la journée de la courtoisie au volant
17 avril : participation de G. Huguet à l'opération « j'en ai pour deux minutes » organisée par le Comité d'Action Deux Roues (CADR)
7 mai : réunion mensuelle
9 mai : envoi aux DNA d'un communiqué de presse commun avec le CADR au sujet de l'éventuel projet d'obligation d'allumage des phares en plein jour
22 mai : réception d'une lettre de la Préfecture du Bas Rhin nous annonçant, suite à notre demande, l'octroi d'une subvention de 500 euros (moitié de la somme demandée)
26 mai : entrevue de M. Derché, G. Huguet et C. Herpin avec M. Henri Bretz, adjoint au Maire de Strasbourg pour le quartier de la Montagne verte
28 mai : réception d'une copie de la lettre de Mme le Maire de la Ville de Strasbourg au Président de l'association Garten-Jardin annonçant la prochaine réalisation d'un « cheminement vert » entre le pont Vauban et le futur Jardin des deux rives (Voir article page 3)
4 juin : réunion mensuelle
5 juin : participation du Président M. Derché à un colloque sur la sécurité routière à Paris
13 juin : participation de G. Huguet au jury du concours de banderoles sécurité routière de la commission d'animation et de prévention de Neudorf
19 juin : participation de G. Huguet, avec des élèves du collège Louise Weiss, à une distribution de papillons sécurité routière, dans le cadre de la commission d'animation et de prévention de Neudorf
25 juin : participation de M. Derché, R. Esquesne et G. Huguet à la réunion de l'enquête publique relative aux extensions du réseau de tram
28 juin : participation de M. Derché, R. Esquesne et G. Huguet à l'assemblée générale de l'association nationale « les Droits du Piéton » à Strasbourg (Article dans le prochain numéro)
2 juillet : réunion mensuelle

Gilles HUGUET

Nouvelles du Pédibus

Après un an de sommeil du Pédibus, votre Président a pris des contacts avec l'adjoint de quartier de la Robertsau et avec la directrice du lycée Lucie Berger, le tout à Strasbourg, pour relancer cette action à la rentrée de septembre 2003.

Un petit rappel : le Pédibus est un « bus terrestre », donc un moyen de transport sécurisé pour les enfants sur le chemin de l'école et le retour à la maison.

De plus, c'est une incitation pour dire aux parents : « laissez votre voiture au garage ». Après les succès d'Eckbolsheim et de Vendenheim, il faut continuer cette expérience dans d'autres écoles, d'autant plus que Madame le Maire de la ville de Strasbourg m'a donné son feu vert.

Rendez-vous est donc pris à la rentrée de septembre avec les associations des parents d'élèves de la Robertsau et de Lucie Berger pour relancer le Pédibus, et pourquoi pas dans d'autres écoles primaires de la C.U.S..

Au Pédibus tu viendras,

Pendant la marche tu chanteras,

De la bonne publicité tu feras.



Michel DERCHÉ

Prochaines réunions mensuelles :

à 19H00, à la Maison de l'ARAN

14 rue de la Schwanau

Strasbourg-Neudorf

✦ Mercredi 1er octobre

✦ Mercredi 5 novembre

✦ Mercredi 3 décembre

Bulletin d'adhésion à « Piétons 67 »

14 rue de la Schwanau - 67100 STRASBOURG

souhaite adhérer à « Piétons 67 »

souhaite être actif au sein de « Piétons 67 »

Cotisation 2003: 12 € Individuelle

24 € Association

Ci-joint un chèque bancaire / postal ou espèces

Nom : _____

Prénom : _____

N° et Rue : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

Téléphone : _____

Date : _____ Signature : _____

Piétons 67 Infos - Bulletin édité par Piétons 67

Adresse : Maison de l'A.R.A.N. - 14 rue de la Schwanau - 67100 STRASBOURG

Tél / Fax : 03 88 25 04 11